



## Frais de séjour

- Tarifs consultables en ligne sur [www.paris.fr/casvp](http://www.paris.fr/casvp)  
**L'établissement est habilité à l'aide sociale légale**, permettant une prise en charge du prix de journée en cas d'insuffisance de ressources.

## Nos plus

sont inclus dans le prix de journée

- des prestations de coiffure et d'esthétique participant au bien-être de chacun-e,
- des interventions paramédicales (pédicurie et kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques ordinaires...),
- une aide psychologique pour les résident-es ou leur famille.

## Informations utiles

### Résidence Julie Siegfried

39 – 41, avenue Villemain 75014 Paris  
Tél. 01 53 90 41 00 • Fax 01 53 90 41 39  
Courriel : [casvp-ehpad-juliesiegfried@paris.fr](mailto:casvp-ehpad-juliesiegfried@paris.fr)

### Moyens d'accès

- Métro Ligne 13 – station Plaisance  
Ligne 4 – station Alésia
- Bus Lignes 58 ou 62 – arrêt Alésia-Didot

### Renseignements

Prioritairement auprès de l'Ehpad,  
à défaut auprès du CASVP par courriel  
[casvp-did-sdspa@paris.fr](mailto:casvp-did-sdspa@paris.fr)

### Retrait des dossiers d'admission

Téléchargement en ligne sur [www.paris.fr/casvp](http://www.paris.fr/casvp),  
retrait auprès de l'Ehpad, ou auprès  
du Centre d'action sociale Ville de Paris  
de votre arrondissement.



# Résidence Julie Siegfried

Établissement  
d'hébergement  
pour personnes  
âgées dépendantes  
au cœur de la ville  
dans le 14<sup>e</sup> arrondissement

MAIRIE DE PARIS  
CENTRE D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE PARIS

TOUTE L'INFO  
au 3975\* et  
sur PARIS.FR

\* 0,05 € par minute + le prix normal de l'appel



**S**ITUÉE DANS LE 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT, au cœur d'un quartier chaleureux avec de nombreux commerces de proximité, la résidence Julie Siegfried peut accueillir jusqu'à 89 résident-es. Elle dispose de 65 chambres individuelles et de 12 chambres doubles.

**Les chambres** de 20m<sup>2</sup> en moyenne sont équipées d'un lit médicalisé, d'une penderie et de sanitaires. Le mobilier peut être modulé (table, chevet, fauteuil de repos, chaise...).

Chaque résident-e peut personnaliser la décoration de sa chambre.

**Un personnel qualifié** s'attache à assurer un service de qualité pour l'ensemble des prestations.

**La prise en charge des résident-es** se fait dans le respect des droits et des libertés et selon un accompagnement personnalisé.

**L'informatisation des dossiers des résident-es** garantit l'individualisation du parcours de soin dans sa globalité.

**La télé-médecine** permet des consultations médicales spécialisées sans déplacement des résident-es.

## ■ Sérénité et bien-être : des lieux de vie dédiés à la convivialité, à la détente et à l'autonomie

- Chaque étage dispose d'une salle à manger, d'un salon avec télévision et d'une salle d'animation.
- Un restaurant climatisé en mezzanine, une terrasse aménagée ainsi que des espaces collectifs sont répartis dans l'établissement.
- Salle d'animation, salon de coiffure, salle de kinésithérapie sont à la disposition des résident-es.

## ■ Des prestations hôtelières de qualité sont incluses dans le prix de journée

- Les repas préparés sur place sont servis dans le restaurant en mezzanine ou en salle à manger d'étage. Ils tiennent compte des goûts des résident-es et respectent les régimes alimentaires.
- Le nettoyage des chambres et l'entretien du linge personnel sont assurés par l'établissement. Le linge hôtelier est fourni.



## ■ Une équipe médicale à votre écoute pour une qualité des soins au quotidien

- Les équipes médicales et soignantes de l'établissement assurent, sous la responsabilité d'un-e médecin coordonnateur-riche, une prise en charge 24 h | 24.
- Le suivi médical des résident-es est assuré gratuitement par les médecins de la résidence. Chaque résident-e reste toutefois libre de conserver le-la médecin traitant-e de son choix. L'établissement prend alors en charge sa rémunération sur la base du tarif conventionnel de secteur I.
- Les commandes et la délivrance des médicaments sont effectuées par la résidence.

### Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et | ou de troubles apparentés

- Les unités de vie protégée proposent 34 chambres où les résident-es peuvent bénéficier :
  - d'un accompagnement par un personnel attentif dans tous les moments de la vie quotidienne,
  - d'une protection des ouvertures pour une circulation en toute sécurité,
  - d'une possibilité d'accès à la terrasse extérieure protégée.

## ■ Une animation variée pour une vie sociale et culturelle dynamisée

- L'équipe d'animation au service des résident-es propose de nombreuses activités récréatives, individuelles ou collectives, stimulant les capacités manuelles, cognitives tout en favorisant la créativité.
- Le projet de vie de l'établissement prévoit notamment diverses propositions d'activités de détente et thérapeutiques assurées gratuitement par des professionnel-les (ateliers mémoire, gymnastique douce, musicothérapie...).
- Des sorties sont aussi régulièrement organisées (promenades dans le quartier, visites de musées, cinéma...).